

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Direction Générale de la Recherche Scientifique et du**  
**Développement Technologique**  
**Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie**

**Appel à contribution concernant les cours de référence de la 1<sup>ère</sup> année universitaire pour les matières et les modules d'enseignement fondamentaux 2025.**

**1. Objectifs de l'appel :**

Les cours de référence sont des outils essentiels pour le processus d'enseignement et d'apprentissage, d'une part et d'unification des contenus d'enseignement à l'échelle nationale dans chaque matière d'enseignement d'autre part. Ils constituent un cadre référentiel important pour la communauté universitaire et contribuent au processus d'apprentissage et au développement des connaissances des étudiants.

Le cours de référence contient des éléments théoriques et pratiques, des exercices et des problèmes exploitables, inspirés de situations réelles de préférence. Plusieurs ouvrages de référence peuvent coexister pour la même matière ; cependant, leur contenu doit être structuré conformément au programme officiel de la matière concernée.

Cet appel national lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a pour objectif de valoriser les efforts de la communauté scientifique en matière d'ouvrages didactiques destinés aux étudiants inscrits en première années universitaire dans les domaines concernés. Les soumissions des propositions se feront à travers l'Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie.

<b>Domaines concernés</b>	<b>MI, SM, ST</b>
---------------------------	-------------------

## **2. Conditions de participation à l'appel (qui peut soumettre ?) :**

- a.** Les enseignants-chercheurs, les enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires, les chercheurs permanents, en activité ou à la retraite, en Algérie ou à l'étranger.
- b.** Les propositions doivent émaner d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs permanents justifiant d'une expérience minimale de 8 années d'enseignement dans le domaine, dont 5 années dans la matière concernée, en Algérie ou à l'étranger. (Joindre les justificatifs).
- c.** Le nombre de co-auteurs par ouvrage ne peut dépasser 3 auteurs.
- d.** Il n'est possible de faire qu'une seule proposition d'ouvrage par année.

## **3. Conditions relatives aux propositions de cours de référence :**

- a.** Les propositions ne doivent pas avoir fait l'objet de publications et/ou d'éditions antérieures ;
- b.** Les propositions doivent se faire dans la langue d'enseignement de la matière conformément au programme officiel.
- c.** Une grande importance sera accordée à la clarté de l'ouvrage, qui devra être rédigé dans un vocabulaire accessible à l'étudiant.
- d.** L'ouvrage devra comprendre des cours ponctués d'exemples, d'exercices avec des corrigés types à la fin de chaque chapitre.
- e.** Les propositions doivent :
  - Être structurées en chapitres avec une table des matières,
  - Avoir une méthodologie claire,
  - Préciser le public ciblé,
  - Comporter une introduction générale,
  - Comporter un guide de l'utilisation de l'ouvrage,
  - Comporter une bibliographie selon les normes APA.

- f. Le volume du cours de référence doit être adéquat avec la nature du contenu de la matière référentielle.
- g. Les propositions doivent être envoyées au format PDF, la police d'écriture est la fonte "Amiri" (en .odt ou en .tex), taille 16, interligne, 1,15 pour la langue arabe , et la fonte "DejaVU Sans Serif" en utilisant writer de LibreOffice, taille 14 interligne 1.15 pour les autres langues.
- h. Les schémas, illustrations, graphiques, images...doivent être en couleur.

#### **4. Modalités de sélection des projets :**

- a. Les propositions seront examinées par des experts du domaine et de la matière concernée.
- b. En cas de rejet, les soumissionnaires auront la possibilité de défendre leur proposition devant une commission d'experts. Si suite à cela, la proposition n'est pas retenue ;la commission d'experts peut les exclure du prochain appel.

#### **5. Modalités de soumission des projets :**

##### **a- Inscription :**

Les intéressés peuvent compléter le formulaire de présentation du projet d'ouvrage à partir du site web de l'Agence Thématique de Recherche en Science et Technologie avant le **30 avril 2025**.

##### **b- Soumission des offres :**

- Les propositions d'ouvrage doivent être importées via le formulaire Google Forms et/ou envoyées par courrier électronique à l'adresse électronique de l'Agence :

[cours.atrst@gmail.com](mailto:cours.atrst@gmail.com).

Ces propositions doivent être accompagnées de :

- une courte biographie des auteurs.
- les justificatifs d'expériences d'enseignement dans le domaine et la matière concernés (attestation de l'établissement).

## 6. Dates importantes

- Lancement de l'appel : **Janvier 2025.**
- Date limite de manifestation à intérêt : **30 Avril 2025,** et en complétant le formulaire sur le site web de l'ATRST.
- Date limite de soumission de l'offre complète : **31 Mai 2025.**
- Résultats : **Décembre 2025.**

## 7. Contact et informations :

Tél :023676419, 023676470

E-mail :[cours.atrst@gmail.com](mailto:cours.atrst@gmail.com).

Site web :[www.atrst.dz](http://www.atrst.dz)

**Lien du formulaire de soumission :**

**[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxvDz2B\\_DTHtQoD-sanoRel3NNizu6WD43SV1h-3SNEAR68g/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdxvDz2B_DTHtQoD-sanoRel3NNizu6WD43SV1h-3SNEAR68g/viewform)**

